

# « **La formation professionnelle : bonne pour l'innovation, bonne pour l'économie** »

Discours de M. Joseph Deiss,  
président de la Confédération,  
prononcé à l'occasion de la  
Journée de l'économie - Pour une Suisse plus innovante -

Zurich, 3 septembre 2004

---

**Embargo**  
**03.09.2004/12:00**

---

**Seule la version  
orale fait foi !**

Mesdames, Messieurs,

Pour moi, il n'y a pas de doute, la Suisse est innovante.

Je n'en prendrai pour preuve que le nombre de prix à l'innovation que j'ai eu l'occasion de remettre et le nombre d'entreprises de haute technologie que j'ai visitées ces derniers mois ! Je pourrais bien sûr aussi rappeler nos nombreux Prix Nobel, les multiples dépôts de brevet et la réputation internationale de nos hautes écoles. Mais la question véritablement posée aujourd'hui, dont je suis heureux de débattre avec vous, à l'occasion de cette nouvelle journée de l'économie, est de savoir si la place économique suisse est suffisamment innovante? A mon avis, il y a au moins deux raisons de ne pas se reposer sur nos succès passés :

- premièrement, si la Suisse se situe toujours dans le peloton de tête en matière d'innovation, avec la Finlande, la Suède et l'Allemagne, elle a vu, depuis une dizaine d'années, son avance s'éroder dans le secteur industriel. C'est grâce à une forte capacité d'innovation dans les services que nous avons maintenu notre position parmi les meilleurs. Mais cette performance contrastée se reflète dans la stagnation de notre économie sur les deux dernières décennies. Et c'est notamment la faible progression de la productivité du travail – 1% par année environ – qui, face au vieillissement démographique, doit nous inquiéter. Une telle performance ne suffira pas à maintenir notre bien-être alors que les forces productives se raréfient. Nous devons impérativement augmenter la productivité de notre économie ;
- deuxièmement, à l'heure des technologies de l'information, de plus en plus d'entreprises délocalisent non seulement leurs sites de production mais aussi leurs activités de recherche et développement. Face à ce risque, nous devons réagir et impérativement renforcer nos efforts en vue d'offrir les meilleures conditions pour l'épanouissement de l'innovation.

Le programme de croissance que le Conseil fédéral a adopté en début d'année, et dont mon département a la conduite, vise à augmenter durablement le potentiel de croissance en Suisse. Les 17 mesures que nous avons retenues s'attaquent principalement au cloisonnement et au manque de concurrence sur le marché intérieur. Mais tout un volet du programme s'adresse à la valorisation du capital humain et s'inscrit dans le contexte de notre politique de formation.

## Importance de l'innovation et de la formation

En effet, Mesdames, Messieurs,

L'innovation et la productivité se nourrissent du savoir. Des têtes bien pleines ne suffisent pas à elles seules à garantir l'innovation, mais elles en augmentent certainement la probabilité. Le Conseil fédéral a bien compris toute l'importance d'une main d'oeuvre bien formée et hautement qualifiée pour la croissance économique. Le domaine de la formation, de la recherche et de la technologie (FRT) reste, et c'est important de le souligner dans une période où les coupures budgétaires se banalisent, un domaine prioritaire pour le Conseil fédéral. Ainsi, pour la période 2004-2007, formation, recherche et technologie sont dotés d'environ 16 milliards de francs.

Nous nous sommes donnés deux objectifs complémentaires :

- être les premiers à découvrir,
- mais aussi être les leaders dans l'application et la valorisation de l'innovation.

Atteindre le premier objectif, l'excellence scientifique, c'est le mandat principal des universités cantonales, des écoles polytechniques fédérales (EPF) et du fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Quant au second objectif, l'excellence professionnelle, c'est grâce à la filière de la formation professionnelle (apprentissage, formation professionnelle supérieure et HES) que nous comptons l'atteindre.

### Formation professionnelle

L'atout fondamental de cette filière, ce qui en fait sa spécificité et sa raison d'être, est sa proximité avec les milieux économiques et son orientation sur les besoins de l'économie. Quelques mots sur l'apprentissage d'abord. Nous avons pris ces derniers mois de nombreuses mesures en vue de le dynamiser et le valoriser :

- la nouvelle loi sur la formation professionnelle, qui est entrée en vigueur au début de cette année, offre des conditions cadre souples et modernes à l'économie. Elle peut ainsi s'adapter à la situation de chaque secteur ;
- la nouvelle loi intègre notamment les domaines de la santé, du social et des arts (SSA) et de nouvelles formations voient le jour ;

- le modèle des réseaux d'entreprises formatrices permet de tenir compte, dans une économie mondialisée, de la spécialisation toujours plus poussée des entreprises. Bien des PME ne sont plus à même de proposer à elles seules une formation complète à un jeune. Le modèle du réseau permet ainsi de former de manière plus complète des jeunes dans les domaines les plus pointus. Les PME trouvent ainsi plus facilement de la relève et bénéficient aussi de transferts de technologie au sein du réseau. Je rappelle que la Confédération soutient financièrement la phase de démarrage de ces réseaux qui, pour l'instant, restent insuffisamment connus des PME ;
- en outre, nous avons encore renforcé la perméabilité entre les différentes filières de formation afin que les jeunes qui souhaitent reprendre une formation ou continuer des études puissent le faire.

Lorsqu'on sait que l'apprentissage est la porte d'entrée sur le marché du travail pour 2/3 des jeunes, on mesure l'importance d'une formation de base de qualité – à cet égard, nous pouvons être fiers de nos jeunes qui ont remporté l'année passée les championnats du monde à Saint-Gall. Ce que l'on sait aussi, études à l'appui, c'est que la formation professionnelle est rentable pour l'économie.

Mesdames et Messieurs,

Jouez votre rôle de formateurs ! Il est vrai que parfois, sur le terrain, le système est encore un peu lourd. C'est un point dont nous allons tenir compte, d'entente avec les cantons et les associations, lors de la révision des ordonnances d'application.

Les écoles professionnelles jouent aussi un rôle important pour l'acquisition d'une formation professionnelle supérieure. Il y a plus de 10'000 brevets et diplômes fédéraux qui y sont décernés annuellement. Les programmes de ces écoles sont définis en partie par vos associations professionnelles. C'est la possibilité pour vous de contribuer à les moduler en fonction de vos besoins. En outre, la nouvelle loi sur la formation professionnelle vise à améliorer encore le positionnement de ces établissements dans l'ensemble du système de formation.

Les hautes écoles spécialisées (HES) forment le dernier maillon de la filière de la formation professionnelle. Elles la renforcent et contribuent à l'excellence professionnelle. Les HES tout en décernant des diplômes de valeur équivalente aux hautes écoles universitaires, s'en distinguent par l'orientation pratique des cursus qu'elles dispensent. C'est le principe du "équivalent mais autrement" (gleichwertig aber andersartig).

L'existence des HES est véritablement une chance pour les milieux économiques :

- grâce à une étroite collaboration avec l'économie, les transferts de technologie sont facilités. Les 7 HES sont ancrées régionalement et peuvent ainsi répondre au mieux aux besoins des PME locales ;
- un aspect particulièrement intéressant est le partenariat entre les HES, l'économie et l'Agence pour la promotion de l'innovation (CTI). La CTI, dotée d'environ 400 millions de francs pour les 4 années à venir, encourage et accompagne des projets novateurs, à fort potentiel commercial. Elle soutient des projets en recherche et développement appliqué, que des entreprises mènent en collaboration avec les hautes écoles (HES, EPF et Universités).

La CTI finance les prestations de la haute école. Pour ce qui concerne les HES, cela représente les salaires d'environ 250 chercheurs et environ 150 projets par année. Les entreprises sont doublement bénéficiaires : une fois directement par le travail de recherche qui est accompli, une deuxième fois grâce à la formation très axée sur le marché qu'acquiert les diplômés des hautes écoles grâce à l'aide de la CTI;

- oui, les diplômés HES sont particulièrement bien armés pour le monde du travail grâce à l'accent mis sur les applications pratiques et les stages en cours de formation et sur le renforcement de la recherche appliquée, l'une de nos priorités pour ces 4 prochaines années.

L'efficacité peut encore être améliorée, en allégeant les structures de conduite, en continuant la concentration de l'offre notamment.

### **Réforme du paysage suisse des hautes écoles**

Ceci m'amène, pour conclure, à quelques considérations sur la réforme du paysage suisse des hautes écoles. La loi sur les universités échoit en 2008, ce qui oblige la Confédération et les cantons à une réflexion sur le rôle et la place de ces dernières dans le système des hautes écoles. C'est dans ce contexte que nous avons mandaté un groupe d'experts. Les résultats définitifs de ses travaux nous seront livrés dans le courant du mois de septembre. Le Conseil fédéral devra alors se faire sa propre opinion.

L'idée d'un regroupement complet, à long terme, mérite d'être examinée. En effet, il faut accroître la coopération entre les hautes écoles et entre les organes compétents (CUS, CRUS, CSHES, Conseil des EPF) et il convient de simplifier le domaine formation, recherche et technologie.

Mais aujourd'hui il s'agit d'éviter que la réforme ne se concentre sur la création de nouvelles structures tout en évitant soigneusement d'attaquer les vrais problèmes. Dans l'immédiat, il y a effectivement plus urgent à faire que de se lancer d'emblée dans une réorganisation complète du système. Procédons par étapes et concentrons nos forces là où cela est nécessaire. La loi sur les EPF vient d'être révisée et elle remplit ses objectifs en octroyant une grande indépendance à ces écoles. La révision de la loi sur les HES est quant à elle en train d'aboutir. Elle devrait être finalisée au parlement à la prochaine session ou à celle d'hiver. Le DFE s'est donné les moyens (Masterplan, renouvellement des autorisations) d'assainir et de consolider - en collaboration avec les cantons - le domaine des HES. Cela correspond également à la volonté des milieux économiques. Reste à améliorer l'efficacité au niveau des universités, notamment en poursuivant l'assainissement des portefeuilles. C'est là qu'il faut maintenant trouver des solutions entre partenaires – cantons, Confédération.

Mesdames et Messieurs,

Pour une Suisse plus innovante, un système de formation capable d'anticiper mais aussi de s'adapter aux besoins de l'économie est indispensable. Le système actuel, avec la filière formation professionnelle/HES ancré au DFE, est proche de l'économie et sert les intérêts de l'économie. Nous sommes bien équipés pour l'excellence professionnelle.

Enfin, je profite aussi de cette occasion pour vous appeler à vous engager en faveur de l'assurance maternité, soumise au vote le 26 septembre prochain. Elle est tout bénéfique pour un marché du travail de qualité puisqu'elle facilite la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle et favorise la vie active des jeunes femmes hautement qualifiées.

Je vous remercie de votre attention.